

Droit au Sommeil Paris est un collectif de Parisiens victimes de privation de sommeil, créé en février 2020.

Privation de sommeil principalement à cause de la musique amplifiée et/ou de la pollution sonore sur l'espace public (notamment les terrasses).

Nous regroupons un peu plus d'1 millier de foyers qui se tournent vers nous en général après l'échec de leurs démarches auprès des autorités.

En 2020, pour objectiver la situation, nous avons réalisé une étude auprès de 1200 victimes de privation de sommeil à Paris intitulée « [Privation de Sommeil à Paris : des Parisiens en souffrance abandonnés par les pouvoirs publics.](#) »

Nous avons des antennes dans les arrondissements les plus concernés par le bruit la nuit : Paris Centre, Paris 10, Paris 11, Paris 17, Paris 18 et sommes en contact avec des collectifs locaux sur tout le territoire parisien.

Pour faire avancer notre cause, nous travaillons avec BruitParif (qui a notamment produit une étude sur le quartier piéton de Montorgueil St Denis en 2022 *), des membres du Conseil National du Bruit, des élus locaux et nationaux, des associations françaises et européennes.

Nous poursuivons plusieurs objectifs:

1/ Faire prendre conscience aux pouvoirs publics de :

l'IMPORTANTCE du problème de pollution sonore nocturne à Paris,

l'URGENCE à trouver des solutions pour permettre aux citoyens de retrouver le sommeil rapidement.

2/ Travailler avec les autorités pour mettre en place des solutions efficaces et pérennes en matière de :

PREVENTION du bruit nocturne,

PROTECTION des victimes.

3/ Aider les victimes à faire valoir leur droit au sommeil auprès des autorités :

En leur expliquant les actions à lancer auprès des bons interlocuteurs,

En les aidant à se rassembler pour mieux se faire entendre.

Nous avons aussi contribué à toutes les phases de consultation du nouveau PLU parisien à travers des cahiers d'acteurs qui ont été très soutenus (diagnostic, PADD, OAP, prescriptions localisées sur la limitation de la monoactivité bistrotière dans les quartiers saturés).

Emmanuel Grégoire, ancien 1er adjoint à la Mairie de Paris déclarait lui-même au Parisien le 4 juin 2023 :

« Si on laissait faire le marché, il n'y aurait plus que des bureaux, des meublés touristiques, des restaurants et magasins de luxe. »

Et pourtant... Le projet soumis à l'enquête publique fut tout autre, faisant la part belle aux terrasses, aux "reconquêtes tactiques de l'espace public", à "l'animation de l'espace public par une diversification d'usages avec une palette d'événements festifs qui contribuent à des centralités conviviales et ludiques". Notre dispositif pour limiter la monoactivité bistrotière n'a pas été retenu. Or il est en tout point similaire à celui que la Ville met en œuvre pour limiter la prolifération des meublés touristiques et il concerne les mêmes quartiers en tension.

La prolifération des débits de boissons, est dévastateur pour l'intérêt général : +800 bars et restaurants dans Paris entre 2017 et 2023 quand tous les autres types de commerces diminuent. Le lien entre les surfaces de terrasses et le bruit est maintenant démontré. **Dans la ville la plus dense d'Europe, c'est un enjeu majeur !** Devant cet état de fait et l'absence de prise en compte par la Ville, nous avons activement contribué à l'enquête

publique du PLU.

Les sujets liés à la pollution sonore nocturne notamment des terrasses et à la monoactivité bistrotière ont très écoutés par [la commission qui a repris de nombreuses recommandations sur le sujet](#).

A ce stade, nous n'avons malheureusement aucune information de l'exécutif sur l'intention de prise en compte.

* Sur ce quartier, si on ne considère que le bruit routier et en se référant à la valeur cible intermédiaire de l'OMS de ne pas dépasser 55 dB(A) de nuit pour protéger le sommeil, c'est de l'ordre de 21% de la population qui est exposée de manière chronique à des niveaux de bruit nocifs. Si on rajoute les expositions aux bruits récréatifs, on passe à 52% de la population, ce qui devient très significatif.

Notre collectif présente aussi des [analyses de données publiques](#) et met à disposition un bot twitter [@meteobruitparis](#) qui propose une restitution quotidienne et visuelle des données bruit des méduses (outils de mesure de Bruitparif).

Bonne réception, et bonne suite dans vos actions.

pour Droit au Sommeil Paris Centre

[Twitter](#) et [Facebook](#) @CollectifNS
collectif.nuisances.sonores@gmail.com

<https://sites.google.com/view/collectif-nuisances-sonores/>
